



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors de la séance ordinaire tenue le 19 octobre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 275-2020 intitulé,***
- ***RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE PREISSAC.***

Donné à Preissac, ce vingt octobre, deux mille vingt.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 20 octobre 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin
Directeur général
